

# Participation des jeunes : 5 principes pour l'action locale et régionale

Un manuel opérationnel pour renforcer l'implication des jeunes dans la prise de décision locale et régionale, basé sur les résultats du projet Interreg Mer du Nord "LISTEN" (2023-2025).



**Interreg**  
North Sea



Co-funded by  
the European Union

LISTEN

LISTEN – UN MANUEL OPÉRATIONNEL DE LA MER DU NORD  
5 étapes pour renforcer l'engagement des jeunes

Titre : Participation des jeunes : 5 principes pour l'action locale et régionale  
Auteur : Un manuel opérationnel pour renforcer l'implication des jeunes dans la prise de décision locale et régionale, basé sur les résultats du projet Interreg Mer du Nord "LISTEN" (2023-2025).  
ISBN: 978-91 -7675-372-9  
Numéro du rapport : 2025:10  
Année de publication: 2025  
Couverture : Illustration par Majken Steensgaard Hutflesz

# Avant-propos

**Afin d'améliorer les connaissances** sur les procédures et les initiatives susceptibles de renforcer la participation des jeunes et des enfants aux niveaux local et régional au sein de l'UE, le Conseil administratif du comté de Skåne (SE), l'ADICE (FR) et la municipalité de Faaborg-Midtfyn (DK) ont uni leurs forces en 2023.

**Soutenu par** le programme Interreg pour la Mer du Nord, le projet LISTEN a été lancé. Pendant toute la durée du projet (novembre 2023 - avril 2025), le partenariat s'est concentré sur la cartographie des politiques existantes en matière de participation des jeunes dans la planification et la prise de décision au sein de la société. Le partenariat s'est également engagé avec des acteurs locaux et des représentants de groupes de jeunes pour comprendre les besoins actuels et a étudié et documenté des initiatives réussies qui pourraient être reproduites.

**Le manuel opérationnel** représente le principal résultat du projet LISTEN et contient une sélection d'initiatives exemplaires identifiées pendant la durée du projet. La sélection de bonnes pratiques dans le manuel a pour but d'inspirer et de démontrer la richesse des possibilités offertes lorsque les perspectives sont élargies.

**De plus amples informations** sur le projet LISTEN sont [disponibles sur le site web du projet](#).

Les partenaires du projet LISTEN espèrent que le matériel présenté dans ce manuel constituera une ressource précieuse et une source d'inspiration pour toute organisation qui s'engage à renforcer la participation des jeunes dans leurs communautés locales. Ensemble, il est possible de donner à la prochaine génération les moyens de façonner un avenir meilleur.



-  The County Administrative Board of Skåne (Suède)
-  Faaborg-Midtfyn Kommune (Danemark)
-  ADICE (France)

LISTEN

Interreg  
North Sea



Co-funded by  
the European Union



# Content

**OBJECTIF DU MANUEL..... 5**

**DÉFINITIONS ET PERSPECTIVES IMPORTANTES ..... 6**

**5 PRINCIPES POUR RENFORCER LA PARTICIPATION DES JEUNES ..... 8**

**PRINCIPE 1 : ÉVALUER ET SE TERNIR INFORMÉ ..... 9**

**PRINCIPE 2 : RENFORCER LA CONFIANCE ET LA LÉGITIMITÉ .....16**

**PRINCIPE 3 : SOUTENIR LES INITIATIVES..... 23**

**PRINCIPE 4 : FAVORISER LA COORDINATION ET LA COHÉRENCE ..... 30**

**PRINCIPE 5 : FACILITER ET ENCOURAGER LE DIALOGUE ..... 37**

**INFORMATIONS SUR LES CONTACTS ..... 45**





# Objectif du manuel

**L'objectif de ce manuel** est de fournir une approche globale pour combler le déficit de participation des jeunes dans la région de la Mer du Nord. Le contenu du manuel est basé sur les résultats du projet LISTEN, qui a permis d'identifier et d'analyser les besoins locaux ainsi que plusieurs initiatives locales réussies visant à renforcer l'engagement des jeunes.

**Le manuel présente** cinq principes, ainsi que des exemples d'initiatives locales, sur la manière dont les municipalités, les régions et les autres parties prenantes peuvent impliquer les enfants et les jeunes de manière plus efficace et plus systématique. Ces principes sont les suivants :

- Évaluer et se tenir informé
- Renforcer la confiance et la légitimité
- Soutenir les initiatives
- Favoriser la coordination et la cohérence
- Faciliter et encourager le dialogue

**Le contenu du manuel** est basé sur les conclusions du projet LISTEN, qui a analysé et identifié les besoins locaux ainsi que plusieurs initiatives locales réussies visant à renforcer l'engagement des jeunes.

## L'importance de renforcer la participation des jeunes

La participation civique et la capacité des jeunes à s'engager sont cruciales pour soutenir des sociétés démocratiques dynamiques, inclusives et résilientes. Lorsque les individus ont le sentiment que leurs opinions sont entendues et prises en compte par les décideurs, ils sont plus enclins à faire confiance aux institutions et processus démocratiques qui façonnent nos sociétés.

**La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse** pour la période 2019-2027 met en évidence un déclin inquiétant de la participation des jeunes dans l'UE<sup>1</sup>. Les rapports indiquent que la démocratie,

la confiance dans les institutions démocratiques et la volonté de participer diminuent globalement, et pas seulement chez les jeunes.<sup>2</sup> Dans ce contexte, il est plus urgent que jamais de comprendre les raisons de ce déclin et de partager des exemples de réussite entre les acteurs, tant au niveau national que transfrontalier, afin d'inverser cette tendance négative.

**Le principe de la démocratie** repose sur le fait de permettre à toutes les opinions d'être entendues et, à partir de là, d'être en mesure de trouver une solution qui convienne à la majorité. Si les opinions ne peuvent être entendues, que ce soit directement ou indirectement, les individus ou les groupes sociaux peuvent ne pas se reconnaître dans les solutions finalement présentées par les décideurs. Enseigner et discuter de l'importance de la participation, tant avec les décideurs qu'avec les jeunes, peut encourager ces derniers à être fiers de leurs droits et de leurs capacités à influencer les politiques qui affectent nos communautés, aujourd'hui et à l'avenir.

1 EU Youth Strategy 2019-2027, European Union [EU Youth Strategy](#) | [European Youth Portal](#)

2 "Manque de confiance dans les institutions et l'engagement politique", OCDE 2024 [Manque de confiance dans les institutions et l'engagement politique](#) | [OCDE](#)

# Définitions et perspectives importantes

**Lorsque l'on travaille avec et pour** les jeunes, il est essentiel de reconnaître que la démographie des enfants et des jeunes reflète la diversité globale de nos sociétés. Cette diversité englobe les différences de conditions économiques, d'identité, d'origine, de croyances, de capacités et d'orientation sexuelle. Les facteurs qui peuvent avoir une influence significative sur la volonté ou la capacité d'une personne à participer.

**Pour impliquer tous les enfants** et les jeunes de manière efficace et égale, il est essentiel de prendre en compte et de respecter les différences qui existent. En respectant et en autorisant des perspectives différentes, les acteurs peuvent éviter de discriminer ou de supprimer les opinions d'individus ou de groupes de jeunes qui ont le droit d'être entendus mais qui peuvent être incapables de s'exprimer.

**Dans le cadre du projet LISTEN**, la participation a été définie comme le fait de prendre part à une activité, un événement ou un processus en s'impliquant activement et en apportant ses idées, ses opinions ou ses efforts. Le principal groupe cible du projet était constitué de jeunes âgés de 11 à 18 ans. Ce sont donc principalement les besoins et les contextes de ce groupe qui se reflètent dans les résultats du projet.

## **Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant**

**La Convention** des Nations unies relative aux droits de l'enfant est un traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations unies et entré en vigueur en 1990. Ce traité énonce les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des enfants, définis comme des personnes âgées de moins de 18 ans.

**La Convention** a été ratifiée par presque tous les pays du monde, y compris tous les États membres de l'UE. Certains pays ont également choisi d'adopter les articles de la convention en tant que lois nationales.

La Convention contient 54 articles tous aussi importants les uns que les autres. Les quatre principes fondamentaux de la Convention sont énoncés aux articles 2, 3, 6 et 12 :

- **L'article 2** souligne que tous les enfants jouissent des droits énoncés dans la Convention, sans discrimination d'aucune sorte. Cela signifie qu'aucun enfant ne doit être traité injustement pour quelque raison que ce soit.
- **L'article 3** stipule que dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait d'institutions publiques ou privées de protection sociale, de tribunaux, d'autorités

administratives ou d'organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

- **L'article 6** reconnaît que tout enfant a un droit inhérent à la vie et oblige les États à assurer dans toute la mesure du possible la survie et le développement de l'enfant.
- **L'article 12** souligne le droit des enfants d'exprimer librement leur opinion sur toute question les concernant. Il précise également que ces opinions doivent être dûment prises en considération eu égard à l'âge et à la maturité de l'enfant.

L'objectif des initiatives présentées dans ce manuel est d'inciter les professionnels et les décideurs à tester de nouvelles solutions et idées pour renforcer la participation de tous les jeunes.

## Identifier les besoins locaux en utilisant les connaissances locales

L'objectif des initiatives présentées dans ce manuel est d'inciter les professionnels et les décideurs à tester de nouvelles solutions et idées pour renforcer la participation de tous les jeunes. Avant de mettre en œuvre une nouvelle initiative impliquant des jeunes, il est vivement recommandé de rechercher et d'examiner attentivement les besoins de la jeunesse locale.

**Les partenaires du projet LISTEN** ont fait appel à des acteurs locaux pour identifier les besoins et formuler les principes présentés dans ce manuel. Les représentants locaux incluent des professionnels, des politiciens, des décideurs et, surtout, des enfants et des jeunes.

**Les contributions ont révélé** une variété de défis concernant la capacité des jeunes à participer. En voici quelques exemples :

**Perception d'un manque d'impact :** Les jeunes ont l'impression que leur engagement est symbolique et ne conduit pas à un changement réel.

**Le manque d'intérêt des politiciens et des décideurs :** Les opinions des jeunes sont souvent négligées par ceux qui détiennent le pouvoir.

**Des canaux de communication inadéquats :** Les autorités publiques et les jeunes ont souvent du mal à communiquer efficacement.

**Faible sensibilisation et manque de connaissances :** Les droits démocratiques et les modalités de participation sont mal compris, non seulement par les jeunes, mais aussi par l'ensemble de la communauté.

**Exclusion des groupes minoritaires :** Les efforts visant à renforcer la participation négligent souvent la reconnaissance et l'inclusion des groupes minoritaires.

# 5 principes pour renforcer la participation des jeunes

**Sur la base du matériel** et des idées recueillis dans le cadre du projet LISTEN, ainsi que d'études antérieures sur la participation (telles que "A Ladder of Citizen Participation" et "Ladder of Children's Participation"<sup>34</sup>), cinq principes ont été identifiés comme étant importants pour les organisations locales et régionales afin d'inclure avec succès les jeunes et de sauvegarder leur droit à la participation.

**Chaque principe est important** en soi, mais le fait de les appliquer et de les considérer dans leur ensemble renforce la capacité d'une organisation à travailler de manière proactive avec la participation des jeunes. Cette approche garantit que les opinions des jeunes sont prises en compte et contribuent à une société où les opinions de chacun sont entendues.

**En appliquant ces principes**, il est important de réévaluer régulièrement les résultats et de répondre aux besoins actuels, car les besoins des enfants et des jeunes sont en constante évolution.

Les initiatives illustrant chaque principe ont été identifiées au cours du projet LISTEN. Ces initiatives comprennent des méthodes, des solutions créatives et des formes de collaboration qui ont été mises en œuvre avec succès dans un contexte local ou régional dans le but de renforcer la participation des jeunes au développement de la société, que ce soit directement ou indirectement.



**Dans les pages suivantes**, une explication détaillée de chaque principe est présentée, ainsi que des initiatives inspirantes provenant des territoires de chaque partenaire participant au projet LISTEN. Chaque initiative apporte un éclairage pratique et une inspiration sur la manière dont les principes peuvent être mis en œuvre.

3 Arnstein, S. R. (1969). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*

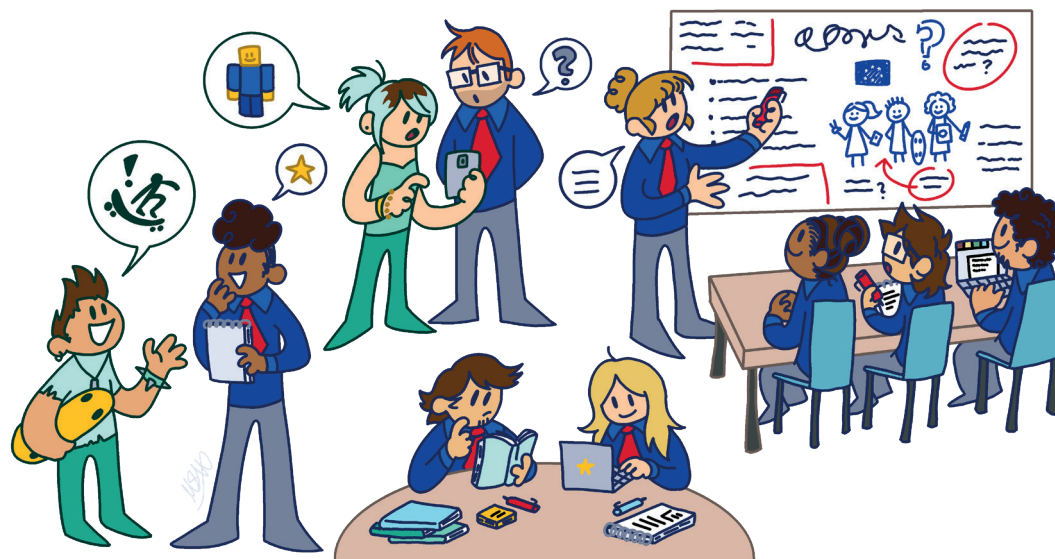
4 Hart, R. (1992). *Children's Participation: From Tokenism to Citizenship*. Centre international de développement de l'enfant de l'UNICEF

# Principe 1 : Évaluer et se tenir informé

**Pour améliorer les possibilités** de participation des enfants et des jeunes à la société, il est important que les professionnels adultes comprennent et développent en permanence leurs compétences en matière de droits des enfants et des jeunes. La compréhension des enjeux par les adultes qui travaillent avec le groupe cible des enfants et des jeunes est une condition préalable essentielle pour pouvoir travailler à la résolution des problèmes existants et pour que les efforts ciblés visant à accroître la participation des enfants aient plus d'impact. Il est également important de reconnaître que les actions visant à améliorer la participation au sein de n'importe quel groupe de la société nécessitent des efforts constants, un apprentissage et une évaluation continue pour que les initiatives restent pertinentes.

**Les trois initiatives sélectionnées pour illustrer ce principe sont les suivantes :**

- **Initiative #1** (France) : Les Assises de la jeunesse
- **Initiative #2** (Suède) : Barnrättsstrategutbildning (Formation pour les stratégies des droits de l'enfant)
- **Initiative #3** (Danemark): Politisk mesterlære (apprentissage politique)



## Initiative #1 (France) : Les Assises de la jeunesse

**Les Assises de la jeunesse** est une initiative créée et organisée par la Direction Jeunesse de la ville de Roubaix, réunissant des professionnels et des jeunes en réponse aux nombreuses manifestations de jeunes à Roubaix et dans d'autres régions de France. Ces manifestations étaient motivées par le mécontentement de la population des jeunes, dont beaucoup sont issus de l'immigration, face à la méconnaissance de leurs droits et de leurs intérêts. En réponse, la ville de Roubaix a cherché à agir et à trouver de nouvelles solutions pour répondre aux préoccupations soulevées lors de ces manifestations.

**Cette initiative souligne** l'importance d'écouter et de comprendre le point de vue des jeunes avant de prendre des mesures pour résoudre des problèmes urgents. Les Assises de la jeunesse est un exemple inspirant de la manière dont une organisation peut agir pour mieux comprendre la situation dans son ensemble au milieu d'une situation alarmante.

**En 2023**, la première des deux réunions a eu lieu, rassemblant 140 acteurs de la jeunesse, y compris des centres de prévention, des centres sociaux, des organisations culturelles et des universités. La réunion s'est concentrée sur la discussion de divers sujets afin d'aider les professionnels à comprendre leur rôle et les questions clés. Des ateliers thématiques en petits groupes ont favorisé le dialogue et l'échange.

**En 2024**, la deuxième rencontre a eu lieu avec 140 jeunes. Cette session a permis aux jeunes d'évaluer leur vie quotidienne et d'établir un diagnostic précis de la situation de la jeunesse à Roubaix. Les principales questions soulevées portaient sur la manière de promouvoir la citoyenneté chez les jeunes, de soutenir ceux qui sont en difficulté et d'aider les diplômés à entrer sur le marché du travail. L'objectif principal était d'utiliser ces informations pour répondre aux besoins exprimés par les jeunes et fournir des données pertinentes aux décideurs politiques.

**Les deux conférences** ont débouché sur une cartographie décrivant les problèmes, les besoins, les demandes et les questions des jeunes de Roubaix, que la ville utilisera comme base pour son travail futur. Une action de mise en réseau a également été mise en œuvre, permettant aux participants de nouer des liens et de favoriser la collaboration.

## Initiative #1 (France) : Les Assises de la jeunesse



### OÙ

Roubaix, France  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Pas très difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite  
pas beaucoup  
de temps pour  
être mis en  
œuvre



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ne nécessite pas  
nécessairement  
beaucoup de  
ressources pour  
être mis en  
œuvre.



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de travail  
de bureau, de travail  
sur le terrain et de  
collaboration entre  
les organisations.

Trois recommandations de l'initiateur, à l'intention des acteurs qui envisagent d'organiser un événement similaire aux Assises de la jeunesse :

- **Atteindre un large public :**  
S'adresser activement aux réseaux d'acteurs clés et les mobiliser afin de garantir la diversité des participants (acteurs impliqués auprès des jeunes, centres sociaux, écoles, infirmières scolaires).
- **Choisir un cadre approprié :** Il est important de disposer d'un lieu qui donne envie de se réunir et qui puisse accueillir tout le monde, mais aussi d'un lieu qui encourage la liberté d'expression et stimule des échanges significatifs.
- **Mettre en œuvre une communication attrayante :**  
Utilisez des supports ludiques et innovants (vidéos, animations) pour capter l'attention, tout en veillant à ce que les bonnes personnes soient ciblées pour garantir des discussions constructives et productives.



## Initiative #2 (Suède) : Barnrättsstrategutbildning (Formation pour les défenseurs des droits de l'enfant)

**La formation** des défenseurs en matière de droits de l'enfant est une initiative nationale de l'Association suédoise des autorités locales et des régions (SALAR), suivie par plus de 2 900 professionnels dans toute la Suède. Ce programme de quatre jours permet aux participants d'acquérir une connaissance approfondie de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et de sa mise en œuvre pratique en Suède. Il montre comment diverses organisations peuvent collaborer pour acquérir des connaissances et s'informer de manière cohérente sur les droits de l'enfant.

**Répartie sur une année**, la formation comprend au total 4 conférences et ateliers basés sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. La première session offre une vue d'ensemble théorique, tandis que les sessions suivantes se concentrent sur l'application pratique des articles de la convention dans les contextes des participants. Les travaux pratiques comprennent la création d'un plan d'action (session 2), la réalisation

d'évaluations de l'impact sur les enfants (session 3) et la planification de la mise en œuvre de la convention de l'ONU dans les organisations des participants (session 4). Entre les sessions, les participants exercent leurs compétences pour appliquer leur apprentissage à des cas réels de leurs organisations.

**Les participants proviennent** de divers secteurs, notamment des établissements préscolaires, des écoles, des services sociaux, des bureaux de gestion municipale, de la planification communautaire, des administrations environnementales, de diverses autorités et d'organisations de la société civile. Ils sont souvent sélectionnés par leur employeur pour suivre et achever la formation, ce qui leur permet de soutenir leur organisation à long terme en transmettant les connaissances acquises.

**Alors que la formation** est généralement payante pour les organisations participantes, à Skåne, le Conseil administratif du comté de Skåne et SALAR ont collaboré pour offrir la formation gratuitement à tous les acteurs

intéressés. Cet effort conjoint a permis à plus de 600 professionnels de suivre la formation dans la seule région de Skåne, depuis le lancement de l'initiative en 2012.

**Les diplômés de la formation** de Skåne sont également invités à rejoindre le Forum des droits de l'enfant de Skåne, détaillé sous le principe "Favoriser la coordination et la cohérence", ce qui permet de s'assurer que la question reste pertinente et rappelle aux participants qu'ils doivent continuellement se pencher sur ces questions.



## Initiative #2 (Suède) : Barnrättsstrategutbildning (Formation pour les défenseurs des droits de l'enfant)



### OÙ

Skåne, Suède  
(niveau régional  
et national)



### DIFFICULTÉ

Assez difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Nécessite du  
temps pour  
être mis en  
œuvre



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Nécessite  
beaucoup de  
ressources  
pour être mis  
en œuvre



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de travail  
administratif et de  
collaboration entre  
les organisations  
(et de formation)

Trois recommandations de l'initiateur, SALAR, à l'intention des acteurs désireux d'organiser des formations similaires pour favoriser la connaissance des droits de l'enfant :

- **Reconnaître** l'importance de la connaissance : Une compréhension globale des droits de l'enfant est essentielle pour apporter des changements positifs dans leur application. Des initiatives telles que la formation de défenseurs de droits de l'enfant peuvent créer les conditions nécessaires à l'amélioration des niveaux de connaissance au sein des organisations.
- **Rester déterminé** à faire en sorte que le changement se produise : Il faut croire en vos idées et en votre engagement, car ils créeront de la valeur ajoutée et répondront aux besoins identifiés.
- **Ne pas avoir peur d'expérimenter** : Quelles que soient les circonstances, de petites avancées peuvent toujours améliorer la situation actuelle. Il faut oser être créatif.

## Initiative #3 (Danemark) : Politisk mesterlære (Apprentissage politique)

**Politisk mesterlære** (Apprentissage politique) est une initiative qui a débuté en 2024 dans la municipalité de Faaborg-Midtfyn. Cette initiative consiste à jumeler des jeunes résidents âgés de 15 à 25 ans, intéressés par la politique et la démocratie, avec des politiciens municipaux élus. Cette initiative est un exemple innovant de la manière dont une organisation politique peut combiner l'éducation des décideurs et des jeunes, ce qui permet de nouvelles perspectives et une transparence sur la manière dont le travail quotidien est mené dans la municipalité.

**Pendant les six mois** de l'apprentissage, les jeunes sélectionnés suivent le politicien qui leur est associé dans ses réunions et dans son travail politique. Les jeunes participants sont également invités à un réseau où ils sont encouragés à discuter et à partager leurs nouvelles expériences de travail avec les politiciens dans le cadre d'ateliers facilités. Les ateliers et le soutien aux jeunes participants sont organisés par l'école de jeunesse de la municipalité.

### L'initiative a deux objectifs principaux :

(1) aider les jeunes participants à en apprendre davantage sur le fonctionnement d'une municipalité et sur l'importance de la participation locale, dans l'intention de cultiver des jeunes qualifiés et motivés pour participer à la démocratie locale en développant leurs connaissances et leurs compétences. (2) Sensibiliser les élus et les décideurs aux sujets pertinents pour la communauté locale des jeunes et à la manière dont ils peuvent mieux s'engager et communiquer avec ces derniers. Pour rendre la rencontre plus intéressante et encourager de nouvelles perspectives, les organisateurs s'efforcent d'associer des hommes politiques et des jeunes qui ont des opinions différentes sur divers sujets.

**Avant de sélectionner** les participants et de lancer l'initiative, les fondateurs ont effectué un travail préparatoire minutieux pour ouvrir la voie à une mise en œuvre réussie, notamment en se familiarisant à l'avance avec la législation pertinente et en analysant soigneusement les réunions



auxquelles les apprentis accompagneront les hommes politiques afin de les rendre gratifiantes pour les deux parties. Au cours de la mise en œuvre, les suivis et les ajustements continus se sont également avérés importants pour que les six mois soient significatifs à la fois pour les politiciens impliqués et pour les apprentis.

## Initiative #3 (Danemark) : Politisk mesterlære (Apprentissage politique)



### OÙ

Faaborg-  
Midtfyn,  
Danemark  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Assez difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Nécessite du  
temps pour  
être mis en  
œuvre



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ne nécessite pas  
nécessairement  
beaucoup de  
ressources pour  
être mis en œuvre.



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de  
travail de bureau  
et de travail sur  
le terrain.

**Un participant à l'initiative nous fait part de ses réflexions sur les raisons pour lesquelles la participation à l'apprentissage politique était intéressante et sur les résultats obtenus :**

« Je me suis inscrite au projet parce que je voulais en apprendre davantage sur la politique locale dans ma municipalité. Je pensais que cela semblait excitant et que c'était une occasion évidente de devenir plus actif sur le plan politique. De plus, j'ai toujours eu un grand intérêt pour la politique. Je pense aussi qu'on se concentre trop peu sur la politique municipale, car beaucoup peuvent reconnaître les grands politiciens, tant ici au Danemark qu'à l'étranger, mais presque personne ne peut dire qu'il n'y a qu'un seul politicien dans leur municipalité. » (...)

« Ce que j'ai retiré de ma participation au projet, c'est une meilleure connaissance des processus politiques et de la politique municipale. J'ai commencé à m'intéresser davantage à la politique, car j'ai découvert à quel point il est important que nous, les jeunes, entrons dans l'arène politique et utilisions nos votes. Il est important que nous, les jeunes, commençons à nous intéresser davantage à la politique, et peu importe que notre intérêt soit local, national ou international, il est important que nous soyons impliqués dans le processus de prise de décision. » (...)

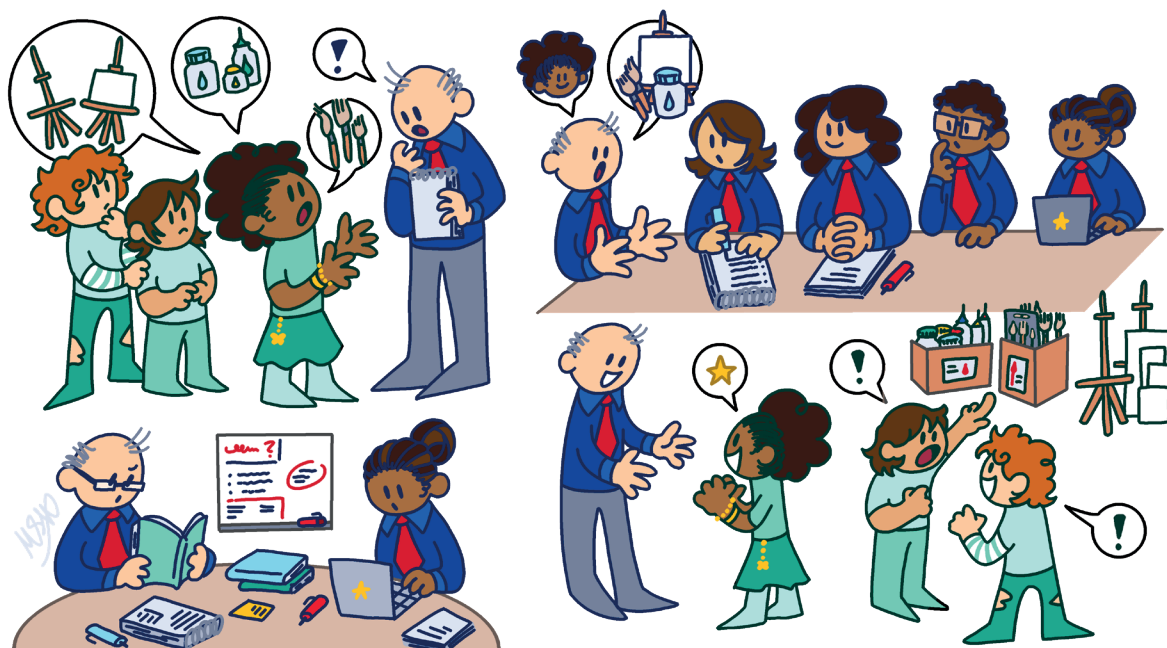
# Principe 2 : Renforcer la confiance et la légitimité

**Tous les enfants méritent** une éducation juste et un soutien dans leur vie d'adulte. Il est important que les acteurs locaux et régionaux disposent d'outils et de méthodes leur permettant de respecter les droits des enfants et des jeunes dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Pour pouvoir apporter un soutien, il faut développer une relation de confiance entre les acteurs de la société locale et les jeunes habitants, où la clarté, le retour d'information et une perspective à long terme envers le groupe cible sont des facteurs de réussite importants pour favoriser la légitimité et la confiance.

**Les trois initiatives sélectionnées pour illustrer ce principe sont les suivantes :**

- **Initiative #1 (Danemark):**  
Ungekoordinator (coordinateur jeunesse)
- **Initiative #2 (France):** Les filles du Sud

- **Initiative #3 (Suède):** Ungdomsombud (Représentant des jeunes)



## Initiative #1 (Danemark) : Ungekoordinator (Coordinateur jeunesse)

**L'Ungekoordinator** (coordinateur jeunesse) est un rôle central au sein de l'organisation municipale de Faaborg-Midtfyn, chargé de fournir aux jeunes de la région un accès aux ressources, aux lieux et aux réseaux. Ce rôle a été créé pour aider les jeunes à comprendre les processus municipaux, à surmonter les obstacles et à faciliter la création de nouvelles initiatives menées par les jeunes. Il illustre comment une municipalité peut créer des fonctions pour offrir un soutien et une gestion plus fluides aux initiatives et aux idées des jeunes de la région.

**Lorsqu'elle a créé ce poste**, la municipalité a reconnu le fort engagement et la motivation des jeunes locaux à créer des initiatives et à s'impliquer. Elle a constaté que les initiatives des jeunes eux-mêmes étaient souvent beaucoup plus fructueuses que celles menées par des adultes. Cependant, divers obstacles, parfois liés aux processus et à l'organisation de la municipalité elle-même, parfois dus à des facteurs externes, ont nui à la capacité de cet engagement à atteindre son plein potentiel.

**Pour relever ces défis**, la municipalité a créé le poste de « Ungekoordinator » afin d'aider les jeunes à concrétiser leurs idées d'activités et de favoriser un environnement plus propice aux questions liées à la jeunesse dans la municipalité.

**Dans le cadre de ses fonctions**, le « Ungekoordinator » travaille de manière flexible et s'efforce d'être très disponible pour les jeunes de 13 à 25 ans de la localité, en s'adaptant rapidement aux besoins émergents. Ses tâches sont très variées, allant de l'aide à l'organisation d'un concert à l'obtention de réponses claires de la part des décideurs sur des questions posées par les jeunes de la localité. En échange de sa collaboration étroite avec les jeunes de la localité, l'Ungekoordinator acquiert une meilleure compréhension de leur vie et dispose de canaux plus efficaces pour les atteindre lorsque la municipalité a besoin de leurs connaissances et de leurs réseaux.

**Ce rôle** s'est avéré très fructueux pour les efforts de la municipalité en matière

d'engagement des jeunes de la localité. Les jeunes de la région indiquent qu'il est désormais plus facile d'obtenir l'aide nécessaire pour concrétiser leurs idées. Ils ont également le sentiment que leur situation et leurs exigences réalistes en matière de participation et de capacités sont mieux comprises. C'est en partie grâce à l'initiative et aux efforts de l'Ungekoordinator que la municipalité de Faaborg-Midtfyn a été élue « Municipalité danoise de l'année pour la jeunesse » en 2021.

## Initiative #1 (Danemark) : **Ungekoordinator** (Coordinateur jeunesse)



### OÙ

Faaborg-Midtfyn, Danemark (niveau local)



### DIFFICULTÉ

Assez difficile à mettre en œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite pas nécessairement beaucoup de temps pour être mis en œuvre.



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Nécessite beaucoup de ressources pour être mis en œuvre



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite principalement du travail de bureau et du travail sur le terrain, et moins de collaboration entre les organisations.

**Un jeune vivant dans la municipalité de Faaborg-Midtfyn nous fait part de ses réflexions sur l'importance pour les jeunes de la région d'avoir accès à un coordinateur de jeunesse :**

« Le coordinateur jeunesse est une personne extrêmement importante pour les jeunes de la commune de Faaborg Midtfyn. Il joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des choses. Cela vaut aussi bien pour le conseil des jeunes que pour les différentes associations de jeunesse. Nous avons vu à plusieurs reprises le coordinateur nous aider à remettre un projet sur les rails alors que nous pensions qu'il était complètement compromis. Au quotidien, c'est vers le coordinateur que les jeunes se tournent lorsqu'ils sont confrontés à un problème dont ils ne connaissent pas la solution. Le coordinateur est formidable, car il est toujours prêt à vous aider ou à vous expliquer comment demander un financement ou une subvention, par exemple. »

## Initiative #2 (France) : Les filles du Sud

**"Les filles du Sud"** est une initiative en cours menée à Lille, en France, par l'Association Itinéraires, un organisme de prévention spécialisée qui soutient les jeunes et leurs familles. Le projet a été lancé en 2024 en réponse à une demande de jeunes filles du quartier de Lille Sud, qui vivent une précarité, un isolement et une exclusion et la société. Les participantes ont été confrontées à des défis tels que le décrochage scolaire, le placement en famille d'accueil, des problèmes familiaux et des difficultés liées à des troubles tels que la dyslexie. La plupart des filles participantes se méfient des institutions, manquent de confiance en elles et ont besoin d'aide pour mettre en place leurs propres projets et déterminer leur parcours futur. Le projet vise à promouvoir la mobilité, l'ouverture culturelle et les actions de solidarité communautaire pour quatorze jeunes filles âgées de 15 à 19 ans, tout en soutenant leur développement individuel, leur indépendance, leur confiance dans les institutions et en renforçant leurs compétences psychosociales.

**L'initiative illustre** l'importance de fournir un soutien et des conseils au niveau

individuel, en fonction de la volonté et des besoins des participants. Elle démontre le rôle crucial des acteurs de la société qui interviennent lorsque personne d'autre ne peut le faire, en aidant les jeunes à acquérir de nouvelles perspectives et expériences qui contribuent à leur développement jusqu'à l'âge adulte.

**En 2024**, des sessions hebdomadaires ont été mises en place afin de fournir des conseils individuels pour les projets personnels et les activités de groupe, de promouvoir la construction de la communauté et de planifier les sorties futures.

**Le projet** prévoit d'organiser régulièrement des sorties culturelles au cours desquelles les participants pourront assister à différentes activités, telles que des sports, des visites de musées, des concerts et des événements artistiques, afin d'élargir leurs horizons. L'engagement civique sera également encouragé par le biais du bénévolat, du soutien aux initiatives locales et de la participation à des événements communautaires. En outre, le projet prévoit des excursions d'un week-end et un séjour

d'une semaine afin d'améliorer la mobilité géographique et culturelle. Le premier voyage sera local, suivi d'un voyage international, et se terminera par un long séjour à l'étranger pour travailler avec une organisation soutenant les filles et les femmes vulnérables.



## Initiative #2 (France) : Les filles du Sud



### OÙ

Lille, France  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Pas très difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite  
pas beaucoup  
de temps pour  
être mis en  
œuvre



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Nécessite  
beaucoup de  
ressources  
pour être mis  
en œuvre



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de travail  
administratif et de  
collaboration entre  
les organisations

Trois recommandations de l'initiateur, à l'intention des acteurs qui envisagent d'apporter un soutien à des jeunes en difficulté dans le cadre d'une initiative similaire :

- **Impliquer activement les jeunes dans l'élaboration du projet :** Pour garantir un véritable engagement, il est essentiel de fonder le projet sur la volonté des participants. En les plaçant au cœur du processus, ils peuvent développer leur esprit critique et leur capacité d'action, devenant ainsi de véritables acteurs du projet.
- **Être flexible et adaptable :** Un projet doit pouvoir évoluer en fonction des besoins et de la dynamique du groupe. Il est essentiel de respecter les délais individuels et collectifs, en ajustant les actions pour répondre au mieux aux attentes des jeunes. La capacité d'adaptation des animateurs est essentielle pour garantir une initiative efficace et inclusive.
- **Construire et entretenir des partenariats solides :** La réussite d'un projet repose sur un solide réseau de partenaires, engagés dès le départ et tout au long de son développement. En favorisant les rencontres et les échanges, ces collaborations permettent d'élargir la portée du projet, d'en enrichir le contenu et d'en renforcer l'impact.

## Initiative #3 (Suède) : Ungdomsombud och Ungdomssamordnare (Représentant et coordinateur de la jeunesse)

**Ungdomsombud** och **Ungdomssamordnare** (représentant et coordinateur de la jeunesse) sont deux rôles innovants que la municipalité d'Ängelholm a mis en place pour renforcer l'influence de la jeunesse locale. Cette initiative illustre la manière dont une municipalité peut créer de nouveaux postes créatifs pour s'engager auprès de la population locale des jeunes, en ciblant principalement les jeunes âgés de 13 à 18 ans.

**Le représentant et le coordinateur des jeunes** travaillent ensemble pour aider les jeunes à aborder les questions politiques. Traditionnellement, le poste de représentant de la jeunesse est occupé par un jeune et est davantage axé sur le terrain. En revanche, le poste de coordinateur de la jeunesse a plus de responsabilités et implique principalement un travail stratégique au sein de l'administration municipale.

**Le représentant à la jeunesse** partage son temps entre la gestion du conseil local de la jeunesse et l'animation des loisirs, ce qui lui permet de rester en contact avec les jeunes de la commune sur plusieurs plans. Pour

soutenir le conseil de la jeunesse, il entretient des contacts réguliers avec les membres, les assiste dans leur travail et s'occupe des tâches pratiques avant, pendant et après les réunions du conseil. En outre, le représentant de la jeunesse suit les développements hors de la municipalité et travaille avec d'autres municipalités pour renforcer la voix des jeunes à Ängelholm.

**Il est important** pour le représentant des jeunes de créer un fort sentiment de communauté, de motivation et de courage parmi les jeunes afin de les garder engagés et intéressés. Une partie importante du rôle consiste à promouvoir les activités du conseil sur les médias sociaux en collaboration avec le conseil.

**Le coordinateur jeunesse** consacre environ 20 % de son temps au conseil de la jeunesse et le reste à d'autres tâches liées à la durabilité sociale au sein de la municipalité. Le coordinateur est responsable de la gestion du budget du conseil de la jeunesse et joue un rôle crucial dans la défense de ses fonctions au sein de la municipalité, en veillant à ce que



la voix des jeunes soit entendue et à ce que les membres du conseil de la jeunesse soient traités avec respect par les décideurs et les politiciens.

**Grâce à ces deux rôles**, la capacité d'Ängelholm à atteindre les jeunes de la région s'est améliorée. Ces rôles ont également accru la visibilité du conseil de la jeunesse et de ses activités. Dans l'ensemble, la collaboration entre le représentant et le coordinateur de la jeunesse a permis de renforcer le soutien de la municipalité aux jeunes et leur accès aux décideurs municipaux.

## Initiative #3 (Suède) : Ungdomsombud och Ungdomssamordnare (Représentant et coordinateur de la jeunesse)



### OÙ

Ängelholm,  
Suède  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Assez difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite pas  
nécessairement  
beaucoup de  
temps pour être  
mis en œuvre.



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Nécessite  
certaines  
ressources  
pour être mis  
en œuvre.



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de travail  
de bureau et de  
travail sur le terrain.

Trois recommandations du représentant et du coordinateur de la jeunesse à Ängelholm, à l'intention des acteurs qui envisagent de mettre en œuvre des initiatives similaires :

- **Reconnaître la qualité de la jeunesse :** La personne qui travaillera en tant que représentant de la jeunesse doit être un jeune adulte ou être en contact avec la jeunesse locale d'une autre manière.
- **De bonnes occasions de rencontrer les jeunes :** Structurez le rôle du représentant des jeunes de manière à ce qu'il puisse avoir des horaires de travail flexibles et des occasions de travailler quotidiennement avec les jeunes, de les rencontrer et de recueillir leurs points de vue.
- **Une bonne coopération entre le représentant et le coordinateur de la jeunesse.** Une répartition claire des rôles est importante, mais il est peut-être encore plus important d'avoir un fort sentiment d'unité, de s'entraider et de créer ensemble de bonnes conditions pour l'engagement des jeunes.

# Principe 3 : Soutenir les initiatives

Les jeunes qui ont la possibilité de développer leurs propres idées en planifiant et en organisant des activités et en créant des initiatives apprendront à prendre des responsabilités, à gérer des projets et seront encouragés à participer davantage à la société locale. Les jeunes qui s'engagent de cette manière seront également un exemple à suivre pour les autres. Les acteurs au niveau local et régional peuvent aider les enfants et les jeunes à réaliser leurs idées et leurs projets en leur accordant des subventions de démarrage, en mettant à leur disposition des connaissances et des réseaux, et en leur offrant un accompagnement et un soutien.

**Les trois initiatives sélectionnées pour illustrer ce principe sont les suivantes :**

- **Initiative #1 (Suède) :** Unga leder unga (Les jeunes dirigent les jeunes)

- **Initiative #2 (Danemark) :** Ungdomsråds cafeer (Cafés animés par le Conseil des jeunes)
- **Initiative #3 (France) :** Conseil Consultatif de la Jeunesse



## Initiative #1 (Suède) : **Unga leder unga** (Les jeunes dirigent les jeunes)

**"Unga leder unga"** (Les jeunes dirigent les jeunes) est une initiative de soutien aux projets et aux associations proposée par la municipalité de Lund, qui s'adresse aux jeunes locaux âgés de 13 à 25 ans. Cette initiative montre comment une municipalité peut structurer l'aide publique pour permettre aux jeunes de créer des initiatives selon leurs propres conditions et de réaliser leurs idées.

**La version actuelle** d'Unga leder unga a été créée entre 2013 et 2015. Des experts ont été invités à participer à l'élaboration de la structure, et de nombreux jeunes locaux ont été interrogés et ont participé à des enquêtes pour apporter leur contribution. Cela a permis de s'assurer que le soutien était pertinent et adapté aux besoins des jeunes de la région.

**L'objectif** de cette aide est de renforcer et de développer les valeurs démocratiques chez les jeunes en leur donnant la possibilité de lancer des projets basés sur leurs propres

idées et intérêts. La municipalité fixe certaines conditions, la plus importante étant que la subvention soit accordée à des jeunes qui souhaitent s'organiser avec d'autres jeunes dans le cadre d'une association ou d'un projet.

**L'aide comprend** trois types de subventions qui peuvent être demandées : des subventions de projet, de démarrage et d'association. Tous les types de subventions ciblent trois domaines thématiques dans lesquels la municipalité vise à renforcer l'engagement des jeunes : la culture, le sport et l'engagement communautaire. Outre les subventions financières, Unga leder unga propose également un accompagnement et un soutien de la part des animateurs de jeunesse et des bailleurs dans la mise en œuvre des projets pour lesquels les candidats ont reçu des fonds.

**Cette initiative** a permis à de nombreux jeunes chefs de projet d'apprendre ce qui est nécessaire pour mener à bien un

projet. Qu'ils reçoivent le soutien d'un accompagnateur ou qu'ils gèrent eux-mêmes le processus, ils acquièrent des connaissances précieuses sur la mise en œuvre d'un projet. En outre, les porteurs de projet ont l'occasion de réaliser leurs intérêts propres et communs, ce qui permet à de nombreux jeunes de participer et de ressentir un sentiment d'appartenance à la communauté. Enfin, le fait d'être un porteur de projet offre un contexte et une influence qui permettent aux jeunes bénéficiaires des subventions de poursuivre et de réaliser leurs intérêts

## Initiative #1 (Suède) : **Unga leder unga** (Les jeunes dirigent les jeunes)



### OÙ

Lund, Suède  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Assez difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Nécessite du  
temps pour être  
mis en œuvre



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Nécessite  
certaines  
ressources pour  
être mis en  
œuvre.



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de travail  
administratif et de  
collaboration entre  
les organisations

Trois recommandations de l'initiateur,  
à l'intention des acteurs qui envisagent  
de mettre en œuvre un soutien similaire  
pour les jeunes :

- **Impliquer le groupe cible** : Afin de structurer le soutien et d'en assurer la réussite, il est important de construire l'initiative sur les besoins des jeunes de la région.
- **Collaborer et se faire aider par d'autres** : Par exemple, contacter les agences nationales ou d'autres acteurs qui offrent un soutien aux jeunes de la même manière
- **Se concentrer sur le groupe cible choisi** : Veillez à ce que ce soit principalement le groupe cible qui puisse utiliser le formulaire de subvention, afin d'éviter que les adultes ne prennent le dessus.

## Initiative #2 (Danemark) : Ungdomsråds cafeer (Cafés animés par le Conseil des jeunes)

**La municipalité de Faaborg-Midtfyn** dispose d'un conseil de la jeunesse composé de jeunes locaux âgés de 12 à 25 ans. Les membres du Conseil de la jeunesse sont invités à donner leur point de vue sur des questions politiques liées aux écoles, à la culture, aux activités de loisirs, etc. Ils sont également encouragés à proposer leurs propres initiatives pour améliorer la situation des jeunes de la région.

**L'une de ces initiatives** est Ungdomsråds cafeer, des cafés gérés par des membres du Conseil de la jeunesse pour des jeunes âgés de 12 à 25 ans dans deux endroits différents de la municipalité. La municipalité verse un salaire aux jeunes qui travaillent dans les cafés et met à leur disposition des locaux et des consommables pour les aider à progresser. Cependant, les opérations quotidiennes, les thèmes et les activités des cafés sont gérés et dirigés par les membres dévoués du Conseil de la jeunesse. Cette initiative illustre la manière dont une municipalité peut susciter l'engagement sur des sujets municipaux et continuer à impliquer les jeunes en

leur offrant une plateforme pour créer et organiser des initiatives basées sur leurs propres conditions et intérêts.

**L'objectif** de l'initiative du café est de fournir aux jeunes des lieux de rencontre où leurs intérêts et préférences sont pris en compte, développés et facilités avec le soutien de professionnels adultes, si nécessaire. Elle vise également à promouvoir en permanence les activités et les opérations du Conseil de la jeunesse auprès des nouvelles générations de jeunes de manière informelle.

**Les activités organisées** par les jeunes qui gèrent les cafés varient et changent constamment. Il s'agit par exemple de concerts, de soirées poétiques et d'événements liés à la préparation des repas. Un club d'artistes appelé "U Art" a été créé dans le cadre du café et, grâce à cette plateforme, ils ont eu l'occasion d'organiser des vernissages et d'exposer de nombreuses œuvres créées dans plusieurs bâtiments publics de la municipalité.



**Bien qu'il n'y ait pas** d'obligation légale au Danemark pour les municipalités d'avoir un conseil de la jeunesse, la municipalité de Faaborg-Midtfyn a trouvé que cela permettait de créer de l'engagement. La plateforme a permis aux jeunes de la région de s'intéresser davantage aux décideurs et aux politiciens de la municipalité et de mettre leurs idées à leur disposition.



## Initiative #2 (Danemark) : Ungdomsråds cafeer (Cafés animés par le Conseil des jeunes)



### OÙ

Faaborg-  
Midtfyn,  
Danemark  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Pas très difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite pas  
nécessairement  
beaucoup de  
temps pour être  
mis en œuvre.



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Nécessite  
certaines  
ressources  
pour être mis  
en œuvre.



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de  
travail sur le  
terrain et de  
collaboration  
entre les  
organisations.

Trois recommandations des initiateurs,  
à l'intention des acteurs désireux  
d'aider les jeunes à mettre en place des  
initiatives similaires :

- **Embaucher des jeunes pour gérer les cafés et leur verser un salaire** : Responsabiliser les jeunes en leur offrant des possibilités d'emploi dans les cafés. Les rémunérer équitablement pour qu'ils se sentent valorisés et motivés.
- **Organiser des réunions mensuelles avec les jeunes employés pour s'assurer des progrès et de la structure** : Organisez régulièrement des réunions mensuelles avec les jeunes employés. Cela permet de maintenir les progrès, de fournir une structure et de s'assurer que leur voix est entendue.
- **Aider et soutenir la création d'activités pendant les heures d'ouverture du café** : Aidez et encouragez les jeunes à organiser des activités pendant les heures d'ouverture du café. Cela favorise la créativité et maintient l'environnement vivant et engageant

## Initiative #3 (France) : Conseil Consultatif de la Jeunesse

**Le Conseil consultatif des jeunes** de Roubaix a été créé pour combler les lacunes d'une initiative précédente, le Conseil des jeunes de Roubaix, qui a été dissous en raison de son manque d'actions concrètes et d'engagement authentique. Le nouveau conseil vise à assurer une véritable représentation, à promouvoir l'engagement civique et à susciter un intérêt pour la politique chez les jeunes de Roubaix âgés de 15 à 25 ans.

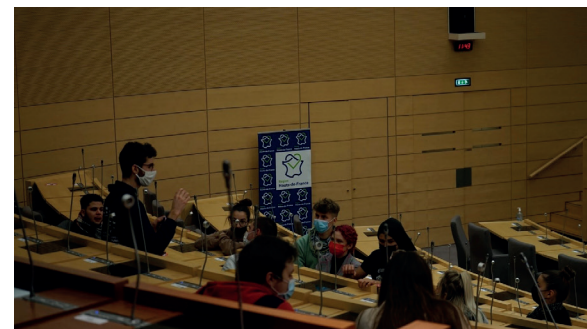
**L'initiative** aide les jeunes à trouver leur place dans la société et à contribuer à la communauté locale. Elle offre des opportunités de découvrir et de comprendre leur environnement par le biais de visites, de voyages et de rencontres avec divers acteurs de la ville. Les actions et les consultations sont proposées par les jeunes eux-mêmes et supervisées par un administrateur municipal. L'objectif est de présenter la ville sous un nouveau jour et d'inciter les élus à être plus attentifs aux préoccupations des jeunes.

**L'initiative** montre comment le soutien et le conseil aux jeunes peuvent être réalisés

de manière créative, en permettant aux participants de concrétiser leurs idées et leurs initiatives. Elle souligne également l'importance d'écouter et d'évaluer les besoins réels de la population jeune et d'apporter des changements si nécessaire pour mieux impliquer le groupe cible.

**L'objectif** n'est pas seulement de consulter, mais de créer des projets pour et par les jeunes. Chaque année, deux grands projets culturels sont lancés, servant d'outils de communication et renforçant l'engagement civique. Ces projets abordent différents thèmes en fonction des commentaires des participants et visent à améliorer l'image de Roubaix en changeant les perceptions négatives de la ville. Ils aident également les participants à mieux comprendre et apprécier le patrimoine et la diversité de Roubaix.

**Malgré les contraintes** budgétaires, le Conseil consultatif de la jeunesse a obtenu des résultats significatifs. Parmi les projets notables, citons un défilé de mode et un projet de lutte contre la pauvreté menstruelle qui distribue des produits hygiéniques dans



les écoles. La ville de Roubaix a également évalué que l'engagement a été bénéfique pour la vie des jeunes.

## Initiative #3 (France) : Conseil Consultatif de la Jeunesse



### OÙ

Roubaix, France  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Pas très difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite pas  
nécessairement  
beaucoup de  
temps pour être  
mis en œuvre.



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ne nécessite  
pas beaucoup  
de ressources  
pour être mis  
en œuvre.



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de  
travail de bureau,  
de travail sur  
le terrain et de  
collaboration entre  
les organisations.

**Trois recommandations de l'initiateur, à l'intention des acteurs intéressés par le lancement d'une initiative similaire :**

1. **Rendre le projet accessible et attrayant :** Il est essentiel de simplifier le projet et de le rendre amusant. Ne restez pas derrière un bureau, allez sur le terrain, combinez les mots et les actions pour impliquer réellement les participants. L'innovation est essentielle ; vous devez éviter de répéter les mêmes projets pour ne pas tomber dans la routine.
2. **Impliquer activement les jeunes :** Donnez aux jeunes la possibilité de s'approprier l'initiative et de proposer leurs propres projets. Cela leur permet de se sentir impliqués et responsables de leurs actions.
3. **Suivre et comprendre les jeunes :** Il est essentiel d'avoir une personne dédiée à la mise à jour régulière des réalités vécues par les jeunes afin de mieux les comprendre. Il s'agit de comprendre leur vie personnelle, d'être attentif et de s'adapter en permanence pour promouvoir l'inclusion et l'ouverture de la communauté.

# Principe 4 : Favoriser la coordination et la cohérence

**Les enfants et les jeunes** devraient se sentir en sécurité en sachant que le monde des adultes voit, entend, apprend et valorise leurs pensées et leurs idées. La tâche n'est cependant pas toujours aisée, car de nombreux acteurs de la société, à différents niveaux de gouvernance, s'efforcent de créer la participation et de promouvoir l'engagement des enfants et des jeunes.

**L'engagement** des organisations est très positif et témoigne d'une ambition globale d'améliorer la situation, mais pour qu'il produise de réels résultats positifs, la collaboration entre ces organisations actives est indispensable. Sinon, cet engagement dispersé risque de créer de la confusion et de l'ambiguïté, en particulier du point de vue des enfants et des jeunes.

**Les trois initiatives sélectionnées pour illustrer ce principe sont les suivantes :**

- **Initiative #1 (France) :** PROVOX Hauts-de-France
- **Initiative #2 (Suède) :** Barnrättsforum Skåne (Forum des droits de l'enfant de Skåne)
- **Initiative #3 (Danemark) :** Fælleselevråd (Conseil mixte des étudiants)



## Initiative #1 (France) : **PROVOX Hauts-de-France**

**PROVOX est une plateforme nationale** en France qui permet aux jeunes d'exprimer leurs opinions et d'influencer les politiques publiques dans le cadre du Dialogue Structuré Européen de l'Union Européenne. Le CRAJEP Hauts-de-France coordonne sa version régionale : « PROVOX Hauts-de-France ».

**PROVOX encourage** la participation des jeunes en offrant des espaces et des méthodes de dialogue avec les représentants élus et les acteurs locaux. En utilisant des formats interactifs tels que les événements, les médias et les arts, la plateforme vise à promouvoir la participation. Les outils numériques tels que la plateforme "Citoyens en Communs", qui facilite les consultations, les débats et les questionnaires en ligne, en sont des exemples. Le principal groupe cible de PROVOX comprend les jeunes âgés de 12 à 30 ans, les décideurs et les acteurs de la jeunesse.

**L'initiative** montre comment une plateforme clé de discussions et de perspectives à l'échelle régionale pour

les jeunes et les professionnels peut être structurée pour favoriser l'engagement et renforcer la participation civique des jeunes, tout en fournissant aux professionnels des informations sur les besoins exprimés par les jeunes.

**Depuis sa création**, PROVOX Hauts-de-France organise un festival annuel qui réunit plusieurs centaines de jeunes, des professionnels et des élus locaux et régionaux. Le festival favorise les échanges, l'amélioration des pratiques, des services et des politiques publiques en faveur des jeunes, et valorise les initiatives existantes. PROVOX accompagne également les associations et les collectivités locales dans la mise en œuvre de démarches participatives, en leur fournissant des outils, un soutien méthodologique et l'accès à un réseau d'échange. C'est ainsi qu'un réseau d'acteurs de la jeunesse et une stratégie d'éducation populaire ont vu le jour dans les Hauts-de-France.

**PROVOX encourage** également la création d'un réseau d'ambassadeurs, réunissant des



jeunes engagés qui se rencontrent deux fois par an pour travailler sur des projets communs et stimuler la participation citoyenne. Le programme offre un espace d'expression aux jeunes en tenant compte de leurs attentes et de leurs propositions. Lors du festival annuel, les jeunes participants s'engagent dans des ateliers collaboratifs et formulent des recommandations qui sont compilées dans un livrable destiné aux acteurs publics et associatifs. Cet espace leur permet d'interagir directement avec les élus et d'autres jeunes.



## Initiative #1 (France) : PROVOX Hauts-de-France



### OÙ

Hauts-de-France, France  
(niveau régional)



### DIFFICULTÉ

Assez difficile  
à mettre en œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite pas  
nécessairement  
beaucoup de  
ressources pour  
être mis en œuvre.



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Nécessite  
beaucoup de  
ressources  
pour être mis  
en œuvre



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de  
travail de bureau,  
de travail sur  
le terrain et de  
collaboration entre  
les organisations.

Trois recommandations du CRAJEP Hauts-de-France, à l'attention des acteurs intéressés par la mise en place d'une plateforme régionale telle que PROVOX :

1. **Développer un réseau et des partenariats solides :** La création d'un espace de discussion pour les jeunes nécessite un réseau diversifié de partenaires. Travailler avec différentes structures permet de toucher des profils variés et d'assurer une approche inclusive et dynamique.
2. **Assurer la pérennité du projet :** L'engagement des jeunes est essentiel, mais le projet ne doit pas reposer sur leur seule motivation. Il est essentiel de structurer l'initiative pour garantir son renouvellement et sa continuité dans le temps.
3. **Innover pour se démarquer :** L'offre jeunesse est vaste, surtout en milieu urbain. Pour capter l'attention des jeunes, il faut proposer des initiatives originales et adaptées à leurs attentes, tout en anticipant les évolutions et les besoins futurs.

## Initiative #2 (Suède) : **Barnrättsforum Skåne** (Forum des droits de l'enfant de Skåne)

**Le Forum des droits de l'enfant de Skåne** est une plateforme de compétences régionale visant à soutenir et à coordonner le développement de stratégies durables pour l'application de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, qui fait partie de la législation suédoise depuis 2020. L'initiative illustre la manière dont les efforts de collaboration peuvent améliorer les connaissances et diffuser les meilleures pratiques concernant les droits de l'enfant dans les secteurs public et à but non lucratif à l'échelle régionale. Sa structure favorise le partage d'expériences et la collaboration au niveau régional, diffuse des informations sur le travail dans le domaine des droits de l'enfant et fournit une inspiration et une énergie durable pour le développement en cours, tout en engageant de nombreuses parties prenantes différentes.

**Le forum a été lancé en 2012**, parallèlement à la formation de défenseurs des droits de l'enfant (détaillée sous le principe "Évaluer et rester bien informé"). Il a été lancé à l'origine par l'Association suédoise des autorités

locales et des régions, en collaboration avec les 33 municipalités de Skåne. Depuis, le Conseil administratif du comté de Skåne a repris la responsabilité principale du forum.

**Le forum rassemble** des organisations et des acteurs publics et à but non lucratif. Il est ouvert à tous les acteurs de Skåne travaillant sur des missions liées aux droits de l'enfant. En outre, tous les professionnels qui ont suivi la formation de défenseurs en droits de l'enfant sont invités à rejoindre le réseau. En 2025, le forum comptait environ 400 membres. En rassemblant une telle variété d'acteurs à l'échelle régionale, le réseau permet une vision holistique du travail de défense des droits de l'enfant et d'identification des besoins.

**Le fonctionnement du forum** est décidé par un comité de travail où les organisations publiques et civiles sont représentées. Grâce aux réunions du réseau du Children's Rights Forum Skåne, qui se tiennent au moins une fois par an, les participants ont la possibilité d'améliorer leurs connaissances, d'échanger

leurs expériences et de partager de bons exemples de travail dans le domaine des droits de l'enfant



## Initiative #2 (Suède) : Barnrättsforum Skåne (Forum des droits de l'enfant de Skåne)

|                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  |  |  |
| <b>OÙ</b>                                                                         | <b>DIFFICULTÉ</b>                                                                 | <b>TEMPS NÉCESSAIRE</b>                                                           | <b>RESSOURCES NÉCESSAIRES</b>                                                      | <b>TYPE DE TRAVAIL</b>                                                              |
| Skåne, Suède<br>(niveau régional)                                                 | Assez difficile à<br>mettre en œuvre                                              | Nécessite<br>beaucoup de<br>temps pour être<br>mis en œuvre                       | Nécessite<br>beaucoup de<br>ressources<br>pour être mis<br>en œuvre                | Nécessite une<br>collaboration<br>entre les<br>organisations                        |

Trois recommandations des  
organiseurs, à l'intention des acteurs  
intéressés par la mise en place d'une  
plateforme de connaissances régionale  
similaire :

1. **Commencez par proposer une formation continue sur les droits de l'enfant :** En offrant une formation continue sur les droits de l'enfant aux acteurs travaillant pour ou avec les jeunes dans votre zone géographique, vous pouvez assurer une base solide de connaissances et une prise de conscience commune parmi les acteurs régionaux.
2. **Créer un réseau de collaboration :** Former un réseau où ceux qui ont suivi la formation proposée peuvent continuer à recevoir des mises à jour des connaissances, à partager leurs expériences et à collaborer. Veillez à ce qu'un comité de travail soit en place, représentant à la fois la société civile et les acteurs publics, afin de développer des activités conjointes qui répondent aux besoins du réseau.
3. **Laisser du temps au développement :** Oser expérimenter et donner au réseau le temps de se développer. L'essentiel est que le réseau soit une source d'inspiration, de cohérence et d'énergie pour la poursuite des activités des organisations participantes.

## Initiative 3 (Danemark) : Fælleselevråd (Conseil mixte des élèves)

**Le Conseil mixte des élèves** est né d'une idée dans le cadre d'une initiative politique de la municipalité de Faaborg-Midtfyn intitulée "L'école de l'avenir", dans laquelle les décideurs et les professionnels de la municipalité avaient pour objectif d'améliorer les écoles. La municipalité a reconnu que les élèves n'avaient pas suffisamment d'influence sur le fonctionnement des écoles et qu'il y avait un manque de coopération entre les différents conseils d'élèves de la municipalité.

**La solution** a été de mettre en place le Conseil mixte des élèves, un organe de coordination pour tous les conseils d'élèves, où les questions, les idées et les solutions sont discutées. L'objectif du Conseil mixte des élèves est de se concentrer sur les points de vue, la vie quotidienne et les opinions des élèves, afin de discuter et de trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans les écoles. Les participants au Conseil mixte des élèves sont également chargés d'élaborer ensemble des propositions d'actions. Ces propositions de projets sont ensuite classées par ordre de priorité par le conseil municipal.

**Cette initiative montre** comment la coopération et les efforts conjoints peuvent permettre de dépasser les frontières organisationnelles au sein d'une grande organisation, ce qui est souvent le cas des municipalités. Les organisations cloisonnées, où les services d'une même organisation municipale ne planifient pas ensemble et ne communiquent pas entre eux, sont un problème courant. Il est souvent nécessaire de s'attaquer à ce problème pour qu'une organisation puisse collaborer efficacement avec des partenaires extérieurs.

**La municipalité est responsable** de l'allocation des ressources en personnel pour organiser l'administration et la coordination du conseil. Un budget leur est également alloué chaque année pour couvrir l'organisation des réunions et la réalisation des projets que le conseil souhaite initier. Les participants au conseil mixte des élèves sont nommés par les différentes écoles qu'ils représentent. Le conseil des jeunes de la municipalité est également représenté au sein du conseil des élèves.



## Initiative 3 (Danemark) : Fælleselevråd (Conseil mixte des élèves)



### OÙ

Faaborg-  
Midtfyn,  
Danemark  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Assez difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite pas  
nécessairement  
beaucoup de  
temps pour être  
mis en œuvre.



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ne nécessite  
pas beaucoup  
de ressources  
pour être mis  
en œuvre.



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de travail  
de bureau, de travail  
sur le terrain et de  
collaboration entre  
les organisations.

Trois recommandations des initiateurs, à l'intention des acteurs qui envisagent de lancer des initiatives similaires :

1. **Faire en sorte que le travail soit clair pour les participants**  
: Créer une vision et une mission facilement compréhensibles pour le travail du Conseil mixte des élèves dès le début du processus, afin de communiquer avec le groupe cible.
2. **Faire en sorte que les efforts des jeunes participants comptent**  
: Veillez à ce que le conseil mixte des élèves ait son mot à dire dans toutes les décisions concernant la politique scolaire de la municipalité, et à ce que les décideurs leur fassent part de leurs préoccupations.
3. **Ayez une vue d'ensemble :**  
Rappelez aux participants du conseil mixte des élèves qu'ils représentent un grand groupe d'élèves.

# Principe 5 : Faciliter et encourager le dialogue

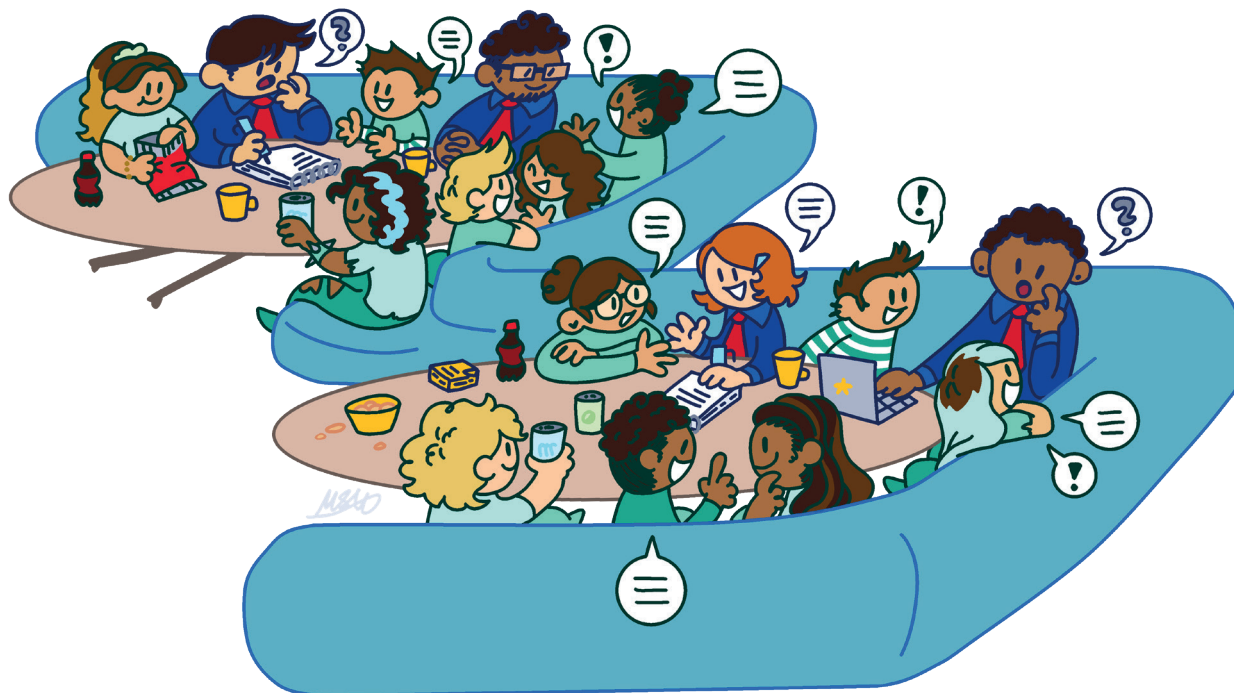
**Pour pouvoir créer** un engagement local et recevoir la contribution des enfants et des jeunes, de nombreux acteurs publics tels que les municipalités et les régions créent des structures et des plateformes qui permettent aux enfants et aux jeunes de participer. Cela permet aux enfants et aux jeunes d'exprimer leurs opinions, de poser des questions aux fonctionnaires et aux hommes politiques dans un environnement sûr et, surtout, d'influencer le développement de la société locale. Lors de la mise en place d'une telle plateforme, il est important de bien réfléchir à son objectif et d'examiner l'influence réelle qu'auront les participants, afin d'éviter de créer des attentes qui ne pourront pas être satisfaites par la suite. L'initiative peut alors nuire à la confiance du groupe cible au lieu de la renforcer.

**Les trois initiatives sélectionnées pour illustrer ce principe sont les suivantes :**

- **Initiative #1 (France) :** Le Conseil Municipal des Enfants (Roubaix)
- **Initiative #2 (Danemark) :** En plads i

§17-4 udvalget om liv i lokalsamfund og på øerne (Un siège réservé au comité local sur la vie dans les communautés et sur les îles).

- **Initiative #3 (Suède) :** Inflytandecafé (Café d'influence)



## Initiative #1 (France) : Le Conseil Municipal des Enfants

**Le Conseil des enfants** a été créé en 2017 par la ville de Roubaix. La ville avait pour objectif de mettre en place une instance démocratique pour les élèves en primaire afin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à la gouvernance locale. Le conseil s'appuie sur un cadre structuré visant à permettre aux enfants de s'exprimer, de proposer des projets et de mieux comprendre le fonctionnement d'une commune.

**Cette initiative** montre comment l'éducation et l'engagement peuvent être combinés de manière pratique et ludique, en aidant les jeunes à comprendre leur futur rôle de citoyen et à se familiariser avec les responsabilités de la municipalité.

**Le principal groupe cible** du conseil est constitué de jeunes âgés de 9 à 13 ans. Les enfants élus pour participer au conseil ont un mandat de deux ans. Les élections ont lieu dans 17 écoles de Roubaix, où une fille et un garçon sont choisis pour représenter chaque école. La ville fournit le matériel électoral (urnes, isoloirs) et veille à la

légitimité du processus électoral.

**Après leur élection**, une cérémonie d'investiture et un séminaire d'intégration sont organisés pour familiariser les jeunes avec les services municipaux. Cela permet aux élus de rencontrer les élus de la ville, d'apprendre à connaître leur ville et de mieux comprendre leurs droits en tant que citoyens.

**Les élus** sont ensuite répartis en comités thématiques en fonction de leur intérêt pour les différentes responsabilités de la ville. Ces comités se réunissent tous les mois, sous la supervision d'animateurs et d'enseignants qui soutiennent les élèves élus en cas de besoin. Chaque comité travaille sur des projets spécifiques. Voici quelques exemples pour la période 2023-2024 : collecte de jouets pour les enfants hospitalisés, contribution à la planification d'un parc accessible, promotion d'équipements sportifs d'occasion, production de podcasts sportifs, construction d'un hôtel à insectes, création de mini serres, réalisation d'entretiens sur la biodiversité,



et sensibilisation à la discrimination et à la sécurité routière par le biais d'événements et d'ateliers.

**Les membres du Conseil des enfants** sont également invités à participer à plusieurs événements et forums locaux, ce qu'ils font souvent.

**A la fin de leur mandat**, les enfants élus reçoivent un diplôme de conseiller citoyen de la ville de Roubaix. La ville a constaté que le Conseil des enfants améliore le développement personnel des enfants participants. Ils prennent confiance en eux, développent leurs capacités d'expression et apprennent à travailler en équipe.

## Initiative #1 (France) : Le Conseil Municipal des Enfants



### OÙ

Roubaix, France  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Facile à mettre  
en œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite  
pas beaucoup  
de temps pour  
être mis en  
œuvre



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ne nécessite  
pas beaucoup  
de ressources  
pour être mis  
en œuvre



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de  
travail de bureau,  
de travail sur  
le terrain et de  
collaboration  
entre les  
organisations.

Trois recommandations des initiateurs, à l'intention des acteurs intéressés par la mise en place d'une plateforme similaire :

1. **Impliquer et soutenir les écoles** : il est parfois plus complexe d'impliquer les écoles que les enfants. Prenez le temps d'organiser des réunions avec les écoles, de fournir le matériel approprié et, enfin, n'oubliez pas d'intégrer les écoles dans le projet.
2. **Établir une relation de confiance avec les familles** : Les familles jouent un rôle clé dans la participation des enfants. Pour éviter les réticences, il est essentiel de communiquer clairement sur le conseil et ses objectifs, d'impliquer les parents dans les temps forts et de les informer régulièrement.
3. **Assurer une organisation rigoureuse** : en vérifiant au préalable la présence des enfants, en prévoyant le matériel nécessaire et en préparant chaque séance. Il est également nécessaire de disposer d'une trousse de premiers secours et d'un protocole d'urgence.



## Initiative #2 (Danemark) : En plads i §17-4 udvalget om liv i lokalsamfund og på øerne (Un siège réservé au comité local sur la vie dans les communautés et sur les îles).

**Au Danemark**, le comité §17(4) est un type de comité spécial prévu par la loi qui peut être créé par les conseils municipaux. Ces comités peuvent inclure des participants externes qui ne sont pas des membres élus du conseil municipal, mais qui sont mandatés pour présenter des propositions politiques sur des questions spécifiques prédéfinies. L'objectif de ces commissions est d'impliquer un plus grand nombre de parties prenantes dans les discussions et les processus de prise de décision, en particulier sur les questions qui requièrent des connaissances spécialisées ou une contribution de la part de la communauté. Les comités visés à l'article 17(4) sont souvent utilisés pour traiter des questions locales spécifiques, telles que le développement des zones rurales.

**La commune de Faaborg-Midtfyn** a créé un comité §17(4) pour soutenir l'initiative locale "Liv i lokalsamfundene og på vores øer" (La vie dans les communautés locales et sur nos îles). Le comité est chargé d'élaborer

des propositions d'action visant à améliorer la vie dans les communautés locales et sur les îles de la municipalité, telles que des initiatives visant à améliorer les lieux de rencontre locaux, à soutenir les idées locales et à améliorer la vie communautaire.

**Le comité visé à l'article 17(4)**, est composé de 10 membres au total : 4 membres du conseil municipal et 6 participants externes représentant les îles et les communautés locales, ce qui permet de diversifier les perspectives et l'expertise. L'un des membres externes représente et est sélectionné par le conseil local de la jeunesse (détaillé sous le principe "Faciliter et encourager le dialogue") afin d'exprimer le point de vue des jeunes. En s'efforçant d'inclure le point de vue des jeunes dans le comité §17(4), la commune de Faaborg-Midtfyn montre comment le point de vue des jeunes peut être intégré dans une structure déjà institutionnalisée.

**En 2024**, le comité spécifique du §17(4) avait réussi à faire approuver par le conseil



municipal un total de 16 propositions d'action d'une valeur de 10 000 000 DKK. Parmi celles-ci, deux actions ont été proposées par le représentant du Conseil de la jeunesse et visaient spécifiquement à améliorer la vie des jeunes dans les communautés locales.



## Initiative #2 (Danemark) : En plads i §17-4 udvalget om liv i lokalsamfund og på øerne (Un siège réservé au comité local sur la vie dans les communautés et sur les îles).



### OÙ

Faaborg-Midtfyn, Danemark (niveau local)



### DIFFICULTÉ

Assez difficile à mettre en œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite pas nécessairement beaucoup de temps pour être mis en œuvre.



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ne nécessite pas nécessairement beaucoup de ressources pour être mis en œuvre.



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite principalement du travail de bureau, mais également quelques missions sur le terrain et une collaboration entre différentes organisations.

Trois recommandations des initiateurs, à l'intention des acteurs désireux de rendre les structures conventionnelles plus adaptées et accessibles aux jeunes participants :

1. **Rendre le processus compréhensible** : Établir un plan clair pour déterminer quand et comment les étapes et les sous-objectifs du processus sont perçus.
2. **Faites en sorte que les jeunes puissent participer selon leurs propres conditions**. Par exemple, tenez compte de l'heure, du lieu, de la forme, de la préparation et du besoin de soutien.
3. **Suivi et retour d'information** : Assurez un suivi permanent avec le jeune représentant afin qu'il se sente bien informé et écouté.

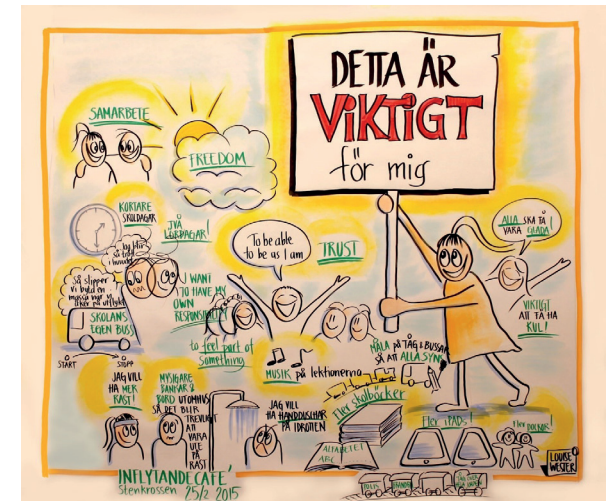
### Initiative 3 (Suède) : Inflytandecafé (Café d'influence)

**"Inflytandecafé" (Café d'Influence)** est une initiative de la municipalité de Lund qui invite des jeunes élèves d'écoles spécialisés, ainsi que le personnel, les enseignants et les assistants, à des réunions semestrielles axées sur la participation, la démocratie et l'amplification de la voix des élèves. Des hommes politiques et des responsables municipaux assistent à ces réunions pour écouter les élèves et débattre avec eux sur diverses questions. Cette initiative montre comment une municipalité peut faciliter et encourager le dialogue avec des groupes de jeunes qui sont souvent laissés de côté.

**L'initiative a été lancée en 2015** après que la municipalité a constaté que peu de jeunes issus d'écoles spécialisées participaient à ses événements sur la participation des jeunes. Il est apparu que de nombreux membres de ce groupe ignoraient qu'ils avaient le droit de participer au travail d'influence de la municipalité. Cela a incité la municipalité à repenser la manière dont elle pouvait renforcer la participation et l'influence des jeunes ayant une expérience de l'éducation spécialisée.

**Le format du café d'influence** a été développé en dialogue avec le groupe cible. Interrogés, les jeunes ont exprimé le souhait d'avoir leur propre forum avec moins de participants, de préférence sous la forme d'un café où ils pourraient prendre le fika, une activité que beaucoup apprécient. Sur la base de ces informations, la municipalité a décidé de créer un nouvel événement au lieu d'essayer de pousser le groupe cible identifié à participer aux options existantes.

**Les réunions du café d'influence** s'articulent autour de trois éléments principaux : la visualisation, les ateliers et le fika. La visualisation implique une facilitation graphique, où un facilitateur dessine les pensées et les idées des jeunes sur un grand tableau pendant l'événement afin de clarifier les opinions et de créer un contexte. Les ateliers offrent aux élèves la possibilité de participer à diverses activités, telles que l'artisanat, le floorball et l'e-sport, les initiant ainsi à la vie associative et aux activités de loisirs dans la municipalité. Le fika est disponible tout au long de chaque réunion, offrant un espace de détente à ceux



qui préfèrent ne pas participer aux ateliers, leur permettant de rencontrer de nouveaux amis ou des décideurs municipaux. La participation sans pression est toujours une condition préalable aux réunions.

**Depuis 2015**, le café d'influence est organisé deux fois par an, avec une participation allant de 50 à 200 personnes. Les opinions, idées et réflexions exprimées par les participants ont servi de base aux rapports envoyés aux responsables politiques de Lund. Dans l'ensemble, l'événement a contribué à une compréhension fondamentale des défis et des souhaits du groupe cible en ce qui concerne l'influence et la participation au sein de la municipalité

## Initiative 3 (Suède) : **Inflytandecafé** (Café d'influence)



### OÙ

Lund, Suède  
(niveau local)



### DIFFICULTÉ

Assez difficile  
à mettre en  
œuvre



### TEMPS NÉCESSAIRE

Ne nécessite pas  
nécessairement  
beaucoup de  
temps pour être  
mis en œuvre.



### RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ne nécessite  
pas beaucoup  
de ressources  
pour être mis  
en œuvre.



### TYPE DE TRAVAIL

Nécessite un  
mélange de  
travail de bureau,  
de travail sur  
le terrain et de  
collaboration entre  
les organisations.

Trois recommandations de la municipalité de Lund, à l'intention des acteurs intéressés par la mise en place d'une plateforme similaire :

- **Utiliser des supports visuels pour recueillir les opinions, les pensées et les souhaits du groupe cible.** Les images offrent un moyen alternatif de communiquer avec succès avec les personnes dont les capacités de lecture, d'écriture et/ou d'expression sont limitées.
- **Impliquer le groupe cible et ceux qui travaillent en étroite collaboration avec eux.** Écoutez comment ils préfèrent participer et faire entendre leur voix lorsque vous créez des forums de participation et d'influence
- **Osez essayer !** Tester, oser l'ouverture d'esprit et la flexibilité, évaluer le travail en cours de route, c'est bien mieux que d'éviter de travailler avec l'influence et la participation, par peur que quelque chose ne tourne pas rond.

# Prochaine étape pour améliorer la participation des enfants et des jeunes :

**Dans le monde d'aujourd'hui**, qui évolue rapidement, il est essentiel d'évaluer en permanence les pratiques actuelles et de rechercher de nouvelles perspectives. Ce faisant, il est possible de découvrir des solutions innovantes qui correspondent aux défis et aux opportunités uniques auxquels sont confrontées les communautés. En s'inspirant des réussites et des leçons apprises par d'autres acteurs et régions voisines, il est possible de créer une approche dynamique et réactive de la participation des jeunes.

**Le chemin vers le renforcement** de la participation des jeunes n'est pas un chemin solitaire. Il requiert l'effort collectif des autorités locales et régionales, des établissements d'enseignement, des organisations communautaires et, surtout, des jeunes eux-mêmes. En favorisant un environnement de collaboration et de respect mutuel, la voix des jeunes peut non seulement être entendue, mais aussi influencer activement les décisions qui ont un impact sur leur vie.

**Les partenaires du projet LISTEN**, qui ont travaillé à la synthèse des résultats dans ce manuel, espèrent que d'autres acteurs seront encouragés à poursuivre le travail entamé. En adoptant et en s'inspirant des cinq principes identifiés à travers les perspectives et les besoins locaux, présentés avec les exemples pratiques compilés dans ce manuel, l'impact peut être réel. En s'attaquant à la question urgente de l'inversion du déficit de participation, il est possible de créer des opportunités pour une participation significative des jeunes, où les secteurs public et privé écoutent et répondent à leurs besoins et soutiennent leur développement en tant que citoyens actifs et engagés.

# Informations sur les contacts

Vous souhaitez en savoir plus sur les initiatives présentées ? Vous trouverez ci-dessous des liens et des informations de contact pour chaque initiative :

## Principe 1 : Évaluer et se tenir informé

**Initiative #1 (France) : Les Assises de la jeunesse**

**Direction Jeunesse de la ville de Roubaix**  
Dorothée Baralle - [dbaralle@ville-roubaix.fr](mailto:dbaralle@ville-roubaix.fr)

**Initiative #2 (Suède) :  
Barnrättsstrategutbildning (Formation  
pour les défenseurs des droits de  
l'enfant) :**

**Association suédoise des autorités locales  
et régionales**  
[English pages | SKR](#)

**Initiative #3 (Danemark) : Politisk  
mesterlære (Apprentissage politique) :**

**Municipalité de Faaborg-Midtfyn**  
[Politisk Mesterlære - Faaborg-Midtfyn](#)  
[Ungdomsskole](#)

## Principe 2 : Renforcer la confiance et la légitimité

**Initiative #1 (Danemark) :  
Ungekoordinator (Coordinateur jeunesse)**

**Initiative #2 (France) : Les filles du Sud**

**Points de contact : Anissa MEDDAH &  
Noémie PRETTE**  
<https://itineraires.asso.fr/>

**Initiative 3 (Suède) : Ungdomsombud**

**Municipality of Ängelholm**  
[Ung i Ängelholm | Ängelholms kommun](#)

## Principe 3 : Soutenir les initiatives

**Initiative #1 (Suède) : Unga leder unga  
(Les jeunes dirigent les jeunes)**

**Municipalité de Lund**  
[Unga leder unga](#)

**Initiative #2 (Danemark) : Ungdomsråds  
cafeer (Cafés dirigés par le Conseil de la  
jeunesse)**

**Municipalité de Faaborg-Midtfyn**  
[Ungdomsrådet for Faaborg-Midtfyn](#)

**Initiative #3 (France) : Conseil Consultatif  
de la Jeunesse**

**Ville de Roubaix**  
**Point de contact : Fabien LEFEBVRE**  
[Conseil Consultatif de la Jeunesse](#)  
[Instagram](#)  
[Facebook](#)

## Principe 4 : Favoriser la coordination et la cohérence

**Initiative #1 (France) : PROVOX Hauts-de-France**

**CRAJEP Hauts-de-France**

**Point de contact :** Simon DUNBAR

<https://crajephdf.org/PROVOXhdf/>

**Initiative #2 (Suède) : Barnrättsforum Skåne (Forum des droits de l'enfant de Skåne)**

**Le conseil d'administration du comté de Skåne**

[The County Administrative Board  
skane@lansstyrelsen.se](mailto:skane@lansstyrelsen.se)

**Initiative #3 (Danemark) : Fælleselevråd (Conseil mixte des étudiants)**

**Municipalité de Faaborg-midtfyn**  
[Fælleselevråd - Faaborg-Midtfyn](#)  
[Ungdomsskole](#)

## Principe 5 : Faciliter et encourager le dialogue

**Initiative #1 (France) : Le Conseil Municipal des Enfants**

**Ville de Roubaix**

**Point de contact :** Coraline LECOCQ

<https://lafabrique.ville-roubaix.fr/conseil-municipal-des-enfants>

**Initiative #2 (Danemark) : En plads i §17-4 udvalget om liv i lokalsamfund og på øerne (Un siège réservé au comité local sur la vie dans les communautés et les îles).**

**Municipalité de Faaborg-Midtfyn**

[§17 stk. 4 udvalg - Liv i Lokalsamfundene og på øerne](#)

**Initiative #3 (Suède) : Inflytandecafé (Café d'influence)**

**Municipalité de Lund**  
[Påverka i Lund](#)

## References

**Le site web du projet LISTEN :**

[LISTEN LISTEN | Interreg North Sea](#)

**La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027**

[EU Youth Strategy | European Youth Portal](#)

**Publication de l'OCDE : Manque de confiance dans les institutions et engagement politique**

[Lack of trust in institutions and political engagement | OECD](#)

Arnstein, S. R. (1969). **A Ladder of Citizen Participation**. Journal of the American Institute of Planners

Hart, R. (1992). **Children's Participation: From Tokenism to Citizenship**. UNICEF International Child Development Centre

## Illustrations:

**Majken Steensgaard Hutflesz**  
[littleinkbox.dk](mailto:littleinkbox.dk)





LISTEN

**Interreg**  
North Sea



Co-funded by  
the European Union



The County  
Administrative  
Board of Skåne